



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

ROGERS SUGAR ANNONCE UNE ENTENTE DE PRINCIPE CONCLUE AVEC LE SYNDICAT DE SA RAFFINERIE DE SUCRE DE VANCOUVER

Vancouver, Canada, le 26 janvier 2024. – Rogers Sugar Inc. (la « Société » ou « Rogers Sugar ») (TSX: RSI) a le plaisir d'annoncer qu'elle a conclu une entente de principe avec le syndicat représentant les employés de sa raffinerie de Vancouver.

Cette entente doit être soumise à un vote de ratification qui aura lieu la semaine prochaine. Afin de respecter le processus de négociation, la Société ne fera pas de commentaires pour le moment.

La raffinerie de Vancouver emploie environ 140 travailleurs syndiqués. La raffinerie de Vancouver est en grève depuis le 28 septembre 2023.

La raffinerie de Vancouver est exploitée par Lantic, une filiale en propriété exclusive de la Société.

À propos de Rogers Sugar Inc.

Rogers Sugar a été constituée en société sous le régime des lois du Canada. La Société détient la totalité des actions ordinaires de Lantic et ses bureaux administratifs sont situés à Montréal, au Québec. Lantic exploite des raffineries de sucre de canne à Montréal, au Québec, et à Vancouver, en Colombie-Britannique, ainsi qu'une usine de transformation du sucre de betterave à Taber, en Alberta, seule usine de transformation de la betterave au Canada. Lantic exploite également un centre de distribution à Toronto, en Ontario. Les produits du sucre de Lantic sont commercialisés sous la marque de commerce « Lantic » dans l'Est du Canada et sous la marque de commerce « Rogers » dans l'Ouest canadien. Ils comprennent le sucre cristallisé, le sucre à glacer, les cubes de sucre, la cassonade dorée et la cassonade brune, le sucre liquide ainsi que les sirops de spécialité. Lantic est propriétaire de la totalité des actions ordinaires de TMTC et son siège social est situé à Montréal, au Québec. TMTC exploite des usines d'embouteillage à Granby, à Dégelis, et à Saint-Honoré-de-Shenley, au Québec, ainsi qu'à Websterville, au Vermont. Les produits de TMTC, qui comprennent le sirop d'érable, le sucre d'érable et les produits dérivés du sirop d'érable, sont offerts par des distributeurs dans environ 50 pays et sont vendus au détail sous diverses marques.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC :

M. Jean-Sébastien Couillard

Vice-président des finances, chef de la direction financière et secrétaire corporatif de Lantic Inc.

Tél: (514) 940-4350

investors@lantic.ca

Site web : www.lanticrogers.com